

**Motion présentée par les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation du Lycée Raoul Follereau au conseil d'administration du 05 février 2021.**

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation ont demandé depuis des années aux services du rectorat de tenir compte de la spécificité de notre établissement : plus de 30 % de CSP défavorisées.

Certes, la DHG de notre établissement est en hausse 49,5 heures brutes alors que le nombre d'heures poste n'augmente que de 29,5 h pour une classe de seconde supplémentaire. Mieux encore, le volume de HSA augmente considérablement passant de 178 h à 200 h soit un taux de 14 % alors que notre demande a toujours été la diminution du volume de ces HSA.

Cette dotation s'avère insuffisante, car non acceptable par son nombre d'HSA trop élevé. Elle ne permet pas d'alléger la charge de travail des personnels qui n'a fait que croître et que le ministre veut encore augmenter en ajoutant toujours plus d'heures supplémentaires et ne permet pas non plus de créer des conditions d'étude satisfaisante pour les élèves.

Notre établissement mérite une attention particulière ; parce qu'il accueille un public issu en grande partie de catégories socioprofessionnelles défavorisées, fait que les services du rectorat reconnaissent de façon explicite mais pas encore de manière suffisante.

Une fois encore les représentants des personnels demandent avec insistance de baisser le nombre d'HSA au profit d'heures postes.